

## **DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet : Délib.2010.73 Réservation des places de parking vers chaufferie école au corps enseignant pendant la période scolaire**

**L'an deux mille dix et le sept décembre,  
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni  
en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD,  
Maire.**

**Date de convocation : 1 décembre 2010**

**Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Eric  
CLO, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTAGLINI, Franck  
DENOLLY**

**Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick  
MOURARET, Sylviane MONNOT**

**Absent excusé :, Michel RODEL**

***Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE***

**Secrétaire de séance : Mr Michel CROS**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a reçu un courrier de Madame la Directrice de l'école communale, par lequel elle lui demande de bien vouloir réserver l'usage des trois places de parking situées à proximité immédiate (côté ouest) de l'école communale, au corps enseignant.

Ces places seraient marquées et signalées par un panneau indiquant qu'elles sont réservées à l'usage exclusif des professeurs des écoles pendant les périodes scolaires.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité par 13 voix pour, une voix contre et une abstention**

- **Valide cette réservation et cet usage exclusif pendant les périodes scolaires.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :  
Patrick BARRAUD**